

BULLETIN MUNICIPAL

J A Z E N E U I L





## LE MOT DU MAIRE

Voici le 6ème numéro de notre bulletin d'informations municipales.

Comme chaque année, nous vous relatons de la façon la plus claire, la plus complète et la plus objective possible, les informations auxquelles vous avez droit sur la gestion. Une fois par an, nous faisons le nécessaire bilan de l'année écoulée et vous informons des projets pour les années à venir.

1988 a été une année de transition après le programme ambitieux de 1987. Mais déjà, d'autres projets vont devenir réalités dans les prochains jours : aménagement des abords de l'église, parking à la salle des fêtes, entretien extérieur des bâtiments.

La parution de ce bulletin, coïncidera à quelques semaines près, avec la fin du mandat que vous nous avez confié en 1982. Si l'on regarde le chemin parcouru, force est de constater que le travail réalisé est considérable pour une petite commune comme la nôtre. Et ceci, dans les domaines les plus divers : Assainissement, Voirie, Bâtiments, Enseignement, Entretien du patrimoine, Plan d'occupation des sols. En toute impartialité, sans privilégier les uns au dépens des autres.

Dans le département, Jazeneuil passe pour être une belle commune ; mais en plus, une commune très dynamique. De nombreux compliments me sont très souvent faits à ce sujet. Ces compliments me vont droit au coeur, mais je voudrais tout simplement les dédier, à toute l'équipe municipale qui m'accompagne depuis 6 ans et avec qui j'ai eu le plus grand plaisir à travailler, aux responsables et aux membres des associations qui apportent cette vitalité et ce dynamisme, mais aussi à toute la population qui sait toujours répondre présent, aux moments opportuns.

A tous Merci et Bonne année 1989.

Le Maire,

R. V I E R F O N D

# **LA MUNICIPALITE DE JAZENEUIL**

**Maire** : Monsieur Rémy VIERFOND

**Adjoint** : Mrs Bernard BEAUBEAU - Guy BRAULT

**Les Conseillers Municipaux** : Pierre DELAVault - J.L MARECHAL  
Rémy VUZE-Bernard SIRE-Rémy DURIVault-Roland FRUCHARD  
Monique DE CLERCQ - Henri MARTIN - Madeleine BALOGE  
Geneviève GABORIT - Jean WAREIN - Jean-Paul DESSIOUX.

## SERVICES MUNICIPAUX

**MAIRIE** : Grande rue - Tél. : 49.53.50.07

**Secrétaire** : M. Thierry BILLEROT

**Ouvrier d'Entretien de la Voirie** : M. Claude PAPET

**Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles** : Mlle Christine TAVEAU

**Cantine - Entretien des Bâtiments** : Mlle Béatrice PUAULT

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

**Les Lundis - Mardis - Vendredis de 14 H à 17 Heures**

et les **Mercredis - Jeudis - Samedis de 9 H à 12 Heures.**

**PERMANENCES** : Maire : Les Samedis de 10 H à 12 H  
et sur rendez-vous

**1er Adjoint** : Les 1ers et 3èmes Jeudis de  
17 H 30 à 18 H 30

Madame Monique de CLERCQ (Aide Sociale) : Téléphoner au  
49.43.35.80

## SERVICES

**MEDECIN** : Docteur Patrice DESVIGNE - Cité de la Vigne Tél. 49.53.54.34

**INFIRMIERE** : Mlle Nathalie GOICHON - La Quinterie - Tél. 49.53.57.61

**PRESSE** : Nouvelle République - Mme Yvonne SIRE Grand'Rue Tél. 49.53.50.21  
Centre-Pressé - Mr. René MAZIN Le Four Tél. 49.53.54.50

**CREDIT AGRICOLE** : Camion banque - Place de l'Eglise -  
Tous les lundis de 10 H 45 à 11 H 45

**BIBLIOTHEQUE** : Les mardis de 16 H 30 à 17 H 30  
Les samedis de 10 H 30 à 11 H 30

## ADMINISTRATIONS

**P.T.T.** : Grand'Rue - Tél. 49.53.50.00 - De 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H  
Le Samedi de 8 H 30 à 11 H 30

## RELIGION

Permanences au Presbytère les Jeudis de 14 H 30 à 16 H

**Offices** : les Jeudis à 16 H et Dimanches à 11 H 15.

## Sociétés Locales

HISTRA - Président : Georges DELPLANQUE

Le Pinnacle - Jazeneuil - Tél. 49.53.53.10

JAZENEUIL FOOTBALL CLUB - Président : Jean-Paul ZYZNIEWSKI

La Mimaudière - JAZENEUIL - Tél. 49.43.39.12

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - Président : Thierry BILLEROT

La Mimaudière - JAZENEUIL - Tél. 49.43.66.85

DONNEURS DE SANG BENEVOLES - Président : Patrice DESVIGNE

Lotissement du Moulin - JAZENEUIL - Tél. 49.53.54.34

CLUB INFORMATIQUE - Président : Bernard BEAUBEAU

Lotissement des Hautes Vignes - JAZENEUIL - Tél. 49.53.50.58

"OL TAIT D'AUT'FE" - Présidente : Marie-France COTTO

Le Pinnacle - JAZENEUIL - Tél. 49.53.54.77

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

Président : Paul DOLADHILE

Route de Curzay - JAZENEUIL - Tél. 49.53.50.59

ANCIENS D'AFRIQUE FRANCAISE DU NORD - Président : Marcel VUZE

La Gaillarderie - JAZENEUIL - Tél. 49.53.50.36

CLUB DU 3ème AGE - Président : Fernand DURIVALT

Les Chatres - JAZENEUIL - Tél. 49.53.54.79

MOTO CLUB JAZENEULLAIS - Président : Jean-Yves GAULT

Route de Sanxay - JAZENEUIL - Tél. 49.53.50.79

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE - Président : Joseph TEIXEIRA

La Quinterie - JAZENEUIL - Tél. 49.53.50.73

NOUVELLE ASSOCIATION DES AMIS DE JAZENEUIL

Président : Jacques THOREAUX

Lotissement du Champ de l'Allée - ROUILLE - Tél. 49.43.94.07

## ETAT CIVIL

### - N A I S S A N C E S -

9 Janvier	SIRE Gladys	Le Bourg
18 Mai	BONNET Bernadette	Le Champ de la Croix
24 Juin	FRUCHARD Jérémy	Le Chataignier
26 Juin	DEROO Camille	Les Ruffinières
1 Septembre	ALFRED Guillaume	La Bernarderie
10 Septembre	BOISGROLLIER Véronique	La Bernardière
3 Octobre	KNOFF Thiéfaine	La Barre
27 Novembre	PAPILLIER Kévin	Cité la Vigne
9 Décembre	DEVAUX Aurélien	Cité les Hautes Vignes

### - M A R I A G E S -

2 Janvier	BONNET Jacky et DAY Marie-Christine
18 Juin	DUGLEUX Laurent et PLAIS Marie-Christine
15 Octobre	PRIOUX Patrice et MOREAU Marie-Christine

### - D E C E S -

10 Janvier	GAUTHIER Marcel	Le Bout du Pont
12 Mars	FAUCHER Lucien	Le Pinacle
10 Mai	GALLAND Eugénie Vve ENARD	La Quinterie
22 Juin	CHAIGNE Claude	Les Quintardières
15 Juin	BRACONNIER Lucie Ep PAIN	Les Châtres
11 Juillet	DELAVault Elie	Le Bout du Pont
29 Août	VIERFOND Maurice	Route de Sanxay
11 Novembre	VIERFOND Emile	Grande Rue
29 Novembre	CHAVINEAU Jean-Marie	Les Quintardières
26 Décembre	BERLAN Georges	La Pétinière



# BUDGET ET FINANCES

Le Budget primitif 1988 a été voté par le Conseil Municipal sur proposition de la Commission des Finances, le 22 Mars.

Globalement, ce budget s'équilibre à 1.436.723 Francs en section de Fonctionnement et à 1.162.545 Francs en section d'investissement, soit un total de 2.599.268 Francs, en augmentation de 9,22 % par rapport à celui de 1987.

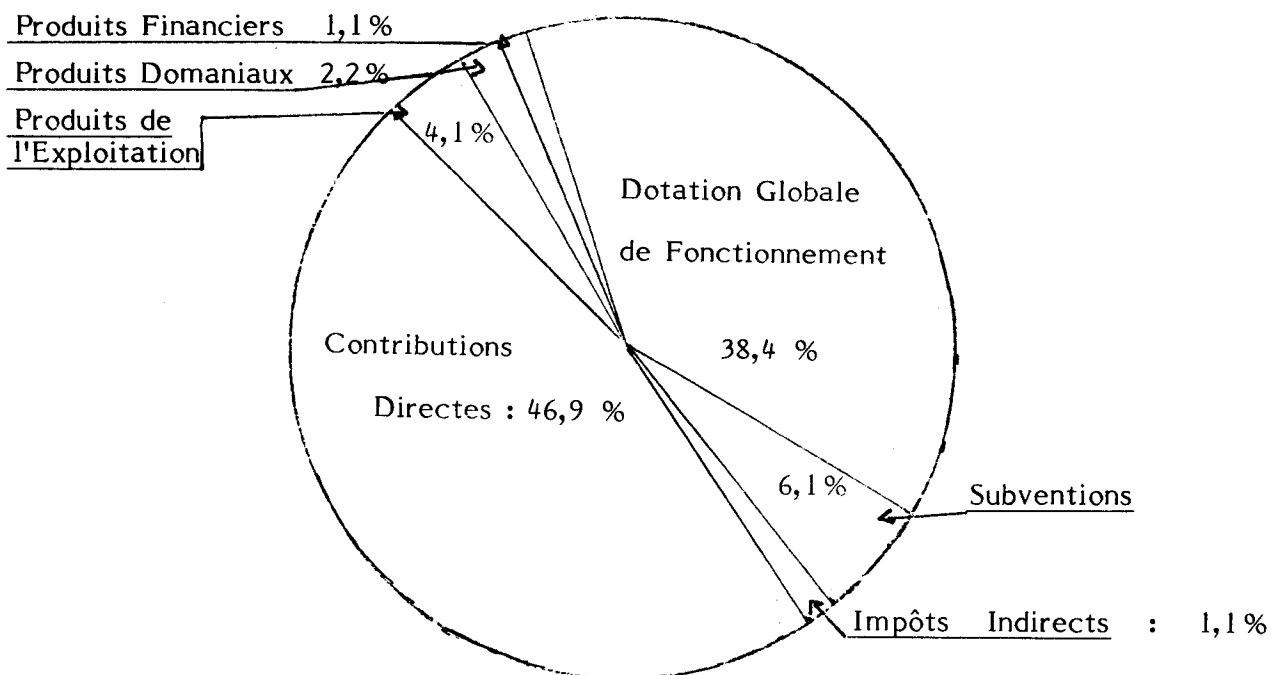
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT se décompose ainsi :

## RECETTES

- Produits de l'exploitation.....	58.500
- Produits Domaniaux .....	32.000
- Produits Financiers .....	16.629
- Recouvrements et Subventions .....	87.760
- Dotation Globale de Fonctionnement .....	551.134
- Impôts Indirects .....	16.350
- Contributions Directes .....	674.350

1.436.723

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation de 9,93 % par rapport à 1986.



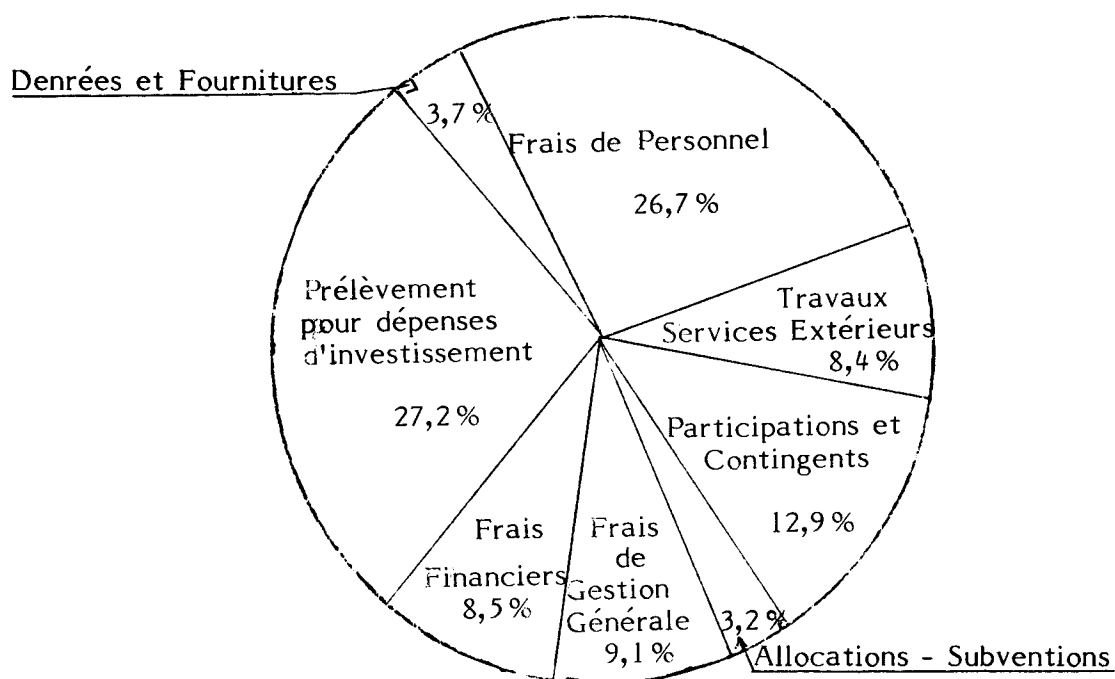
Les pourcentages relatifs à chaque chapitre restent sensiblement de même valeur que ceux observés l'an dernier, sauf pour le chapitre recouvrements et subventions, en augmentation de 105,5% (45.054 Francs) correspondant au montant de la subvention accordée par le département pour le service de ramassage scolaire.

## DE P E N S E S

- Denrées et Fournitures.....	53.000
- Frais de Personnel.....	383.000
- Impôts et Taxes.....	5.800
- Travaux et Services Extérieurs.....	121.100
- Participations et Contingents.....	185.111
- Allocations - Subventions.....	45.755
- Frais de Gestion Générale.....	130.000
- Frais Financiers.....	122.163
- Prélèvement pour dépenses d'investissement.....	390.794

1.436.723

Si l'on enlève les 390.794 Francs, prélevés pour être versés à la section d'investissement, les dépenses réelles de Fonctionnement sont de 1.045.929 Francs, en augmentation de 12,10 % par rapport à l'an dernier. Cette augmentation est relativement importante, elle se situe principalement au poste Frais de personnel, due à l'ouverture du poste d'agent spécialisé des écoles maternelles, ainsi qu'au poste frais de gestion générale, par la mise en place du service de ramassage scolaire.





**- LA SECTION D'INVESTISSEMENT -**

En dehors des opérations non affectées, les programmes suivants ont été inscrits :

- Achats de Matériel .....	110.000 F
- Travaux de bâtiments .....	59.300 F
- Travaux d'Assainissement .....	100.000 F
- Travaux de voirie .....	772.980 F
et aménagement du bourg	

---

1.042.280 F

Les programmes ont été financés de la façon suivante :

- Subventions de l'Etat (D.G.E.) .....	144.000 F
- Subventions du Département .....	153.200 F
- Fonds de Compensation de la T.V.A. ....	164.163 F
- Vente de parcelle dans le lotissement ..	80.000 F
- Emprunt moyen terme .....	200.000 F
- Autofinancement .....	300.917 F

---

1.042.280 F

-----

**LES FINANCES COMMUNALES**

. Les impôts Locaux : (Contributions Directes), représentent 46,93% des recettes de la commune.

Pour l'année 1988, le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition des quatre taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle), en vigueur en 1987.

Sont portés dans le tableau suivant, les taux en vigueur pour l'année 1988, les bases d'imposition correspondantes, et le total de l'impôt perçu par la commune.

	Taux	Bases d'imposition	Impôts
Taxe d'Habitation	9,08	1.976.580	179.473
Taxe Foncier Bâti	10,51	1.007.090	105.845
Taxe Foncier non Bâti	26,12	712.000	185.974
Taxe Professionnelle	10,48	1.349.740	141.453
			612.745

A ce chiffre, ~~doivent~~ ajouter, une somme de 46.469 Francs, attribuée par le fonds national de la taxe professionnelle (attribution de péréquation entre les communes percevant beaucoup de taxe professionnelle et celles en percevant peu), ainsi qu'une somme de 15.136 Francs de subvention fiscale, correspondant au dégrèvement réalisé sur les logements neufs.

Le revenu fiscal global de la Commune s'élève donc à 674.350 Francs.

- **Le Fonds de roulement** : Nous avons terminé l'année 1987 avec un excédent de 471.297 Francs, correspondant aux travaux en cours et non encore facturés.

- **Les Emprunts** : Le Capital restant à rembourser sur les emprunts contractés par la Commune dans les années antérieures, auprès des organismes financiers, s'élevait à la somme de 1.213.500 Francs au premier janvier 1988.

Cependant, ce chiffre doit être minoré de la somme de 207.799 Francs, correspondant aux emprunts de l'ancien service de l'eau, retrocédé au syndicat d'alimentation en eau potable de Lusignan. La commune servant simplement de boîte aux lettres pour le remboursement de ces emprunts.

L'encours de prêts directement affecté à la Commune était donc de 1.005.701 F, entraînant une annuité de 168.871 F. se décomposant en 68.563 F. de remboursement de Capital et 100.308 F. d'intérêts.

La Commune est également engagée pour des emprunts collectifs avec le SIVOM et le Syndicat de la Vonne pour un encours de 81.980 F., une annuité de 29.584 Francs dont 18.625 Francs en remboursement de Capital et 10.958 Francs en Intérêts.



## L'Année 1988 au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni **8** fois au cours de l'année écoulée.

### . SEANCE DU 15 FEVRIER

- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de réviser certains tarifs de la salle des fêtes de la manière suivante :

- <u>Bal privé</u> :	commune	400 F
	hors commune	600 F
- <u>Banquet</u> :	petite salle	commune 250 F
		hors commune 350 F
	grande salle	commune 450 F
		hors commune 600 F
- <u>Vin d'Honneur</u> :		100 F
- <u>Chauffage</u> :		140 F
- <u>Nettoyage</u> :		120 F
- <u>Tables</u> :	commune	5 F
	hors commune	7 F
- <u>Chaises</u> :	commune	1 F
	hors commune	2 F
- <u>Couverts</u> :		50 F
		100 F

Le Conseil décide de fixer, par convention avec le concessionnaire, la SARL GAGNAIRE Marc à ROUILLE, le tarif de creusement des fosses funéraires dans le cimetière communal : 417 F. T.T.C. pour une fosse simple, 468 F. T.T.C. pour une double.

Il est décidé de faire l'acquisition de drapeaux tricolores pour pavoiser les monuments, lors des manifestations officielles. Devis de 866 F. T.T.C.

Le Conseil décide de faire poser des stores aux fenêtres des locaux rénovés.

Le devis des établissements MAGNAN STORES est accepté :

- Salle du Conseil - 3 stores à bandes verticales -	3.237 F T.T.C.
- Ecoles - 6 stores vénitiens	5.503 F T.T.C.
- Foyer - 4 stores vénitiens	3.083 F T.T.C.

Le maire fait part au Conseil des études faites par la D.D.A.F. pour le raccordement du logis de la cour à la station de lagunage (Estimation 48.500 F), ainsi que le projet de réseau d'assainissement séparatif route de Coulombiers (bout du Pont), en remplacement du réseau unitaire existant, mais qui ne peut être raccordé au poste de relèvement (Estimation 225.500 F).

Il est précisé que ces projets subventionnables, ne pourront l'être qu'en 1989.

Le Conseil décide de faire réaliser le raccordement du logis de la cour et de différer les travaux route de Coulombiers.

Le Conseil demande qu'une rembarde de sécurité soit posée à la partie basse des escaliers reliant la rue de la Mairie à la rue de l'église. Devis des Ets DELAVault 1.652 F.

Le Conseil décide d'étendre le service de ramassage des ordures ménagères aux villages de TREBASSY - LA CARTE - BOIS METAIS, suite à la demande des habitants de ces villages.

Le Maire donne lecture d'un courrier de Mr et Mme BERGEON christian de la SAGRIE qui demandent un aménagement, ainsi qu'une signalisation du carrefour de leur chemin et de la route de Curzay. Le problème sera étudié par la commission de la voirie.

### .SEANCE DU 22 MARS

Le Conseil fixe la redevance d'assainissement à 0,95 F le mètre cube. Il est également décidé de limiter cette redevance aux premiers 500 mètres cubes pour l'ensemble des consommateurs.

Le Conseil vote le taux des quatre taxes locales applicables pour l'année 88.

Le Conseil vote le budget primitif 1988.

Commission pour la révision de la liste électorale de la Chambre d'Agriculture  
Le Conseil nomme VIERFOND Rémy, Président de la Commission, FRUCHARD Roland, délégué du Conseil Municipal et propose VUZE Rémy, en tant que délégué du Préfet.

### .SEANCE DU 21 AVRIL

Le Conseil approuve le plan d'occupation des sols de la Commune de JAZENEUIL

Le Conseil décide de programmer la réalisation de parking autour de la salle des Fêtes dont un en bordure du C.D. 21. L'estimation des travaux par la D.D.E est de 50.000 F. Une demande de subvention pouvant aller jusqu'à 30% du montant des travaux est déposée auprès du Conseil Général.

Une demande de subvention est également déposée auprès du Conseil Général pour la pose de 250 mètres de bordures et canivaux le long des C.D. 21 et 94.

Décharge Municipale : En raison des dépôts de plus en plus fréquents d'ordures ménagères à la décharge municipale des roches, le Conseil demande au Maire de prendre un arrêté prévoyant des poursuites à l'encontre des contrevenants.

Devant la vétusté de la passerelle de Montgoulin, le Conseil demande de contacter le syndicat de la Vonne, afin d'envisager la création d'une nouvelle passerelle.

### .SEANCE DU 16 JUIN

Le Conseil adopte le compte administratif 1987, laissant apparaître les chiffres suivants :

Dépenses totales	4.211.783 F
Recettes totales	4.683.080 F
Excédent de clôture	471.296 F

Le Conseil décide de prendre en compte la demande de réfection du bureau de poste faite par les P.T.T. La commission des bâtiments doit étudier le problème.

Il est également décidé de réaliser certains travaux de réparation et d'aménagement au presbytère après la nomination de l'abbé Jean RICHARD sur le canton de Lusignan, celui-ci devant résider à Jazeneuil. Etude de la commission des bâtiments avec les responsables de l'Evêché.

Le Maire présente le devis estimatif dressé par Michel DESSIOUX, Architecte concernant la rénovation des toitures du bâtiment, Ecole, Mairie. L'estimation est de 424.415 F. Une demande de subvention sera déposée auprès de l'Etat, au titre de la D.G.E.

Le Conseil décide de prendre en compte l'achat du feu d'artifice qui sera tiré le 14 Août au soir. Coût 7.069 Francs.

Le Maire informe le Conseil du départ en retraite de Madame AUDEBERT. Le Conseil charge le Maire de pourvoir à son remplacement pour le 1er Septembre.

Le Conseil décide de reconduire le concours des maisons fleuries et de le doter de bons d'achats.

### SEANCE DU 1er JUILLET

Le Conseil décide de remplacer le poste d'agent de service à mi-temps occupé par Madame AUDEBERT, par un poste d'Aide Agent technique à temps incomplet, à raison de 36/39e pour assurer la préparation et le service des repas à la cantine et l'entretien des bâtiments communaux.

Le Maire rend compte de la réunion de la commission du SIVOM, travaillant à l'élaboration d'un projet original, entrant dans le cadre des projets subventionnables défini par le Conseil Général au titre du Fonds d'initiatives communales.

Le Maire présente au Conseil le Projet d'Action Educative défini par les Instituteurs et les Parents d'élèves, en vue d'aménager les jardins des écoles en aire de jeux.

Avis favorable du Conseil qui prendra en charge la fourniture des matériaux.

### SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET

Cette séance est destinée à l'élection de trois délégués et trois suppléants en vue de l'élection au sénat qui doit avoir lieu le 4 Septembre dans le département de la Vienne.

Ont été élus délégués : VIERFOND Rémy, BEAUBEAU Bernard, BRAULT Guy.

Ont été élus suppléants : MARECHAL Jean-Louis, DURIVault Rémy, VUZE Rémy

### SEANCE DU 20 SEPTEMBRE

Le Maire informe l'assemblée des différentes réunions d'informations qui ont eu lieu à Lusignan sous l'égide du SIVOM, en vue de réaliser une O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur le canton.

Le Conseil décide de prendre part à la phase d'étude qui pourrait avoir lieu en 1989 et de participer au financement sachant que celle-ci est subventionnée à hauteur de 50% par l'Etat et la Région.

Le Conseil décide de faire réaménager le palier d'entrée à la cantine où l'eau stagne en permanence. Devis de Monsieur Jean GAILLARD 1.721 F. T.T.C.

Le Conseil accepte les réparations suivantes à réaliser au presbytère :

- Changement de 4 fenêtres
- Changement de 2 volets et réparation des autres
- Isolation des murs extérieurs
- Isolation du grenier
- Installation de 4 convecteurs électriques
- Mise en conformité de l'installation électrique

Le montant total des travaux s'élève à la somme de 41.604 Francs.

L'Evêché versera un don de 7.500 Francs.

Une subvention de 2.000 Francs est accordée par la régie d'électricité pour mise en conformité de l'installation.

Le Maire présente les devis des différentes entreprises ayant soumissionné pour des travaux d'aménagement des abords de l'Eglise.

L'entreprise la moins disante : La SARL Jean GAILLARD est retenue pour un montant de 253.742 F. T.T.C.

Le Maire rappelle qu'une subvention de l'Etat au titre de la D.G.E. d'un montant de 68.603 F a été accordée.

Le Maire informe le Conseil qu'une subvention de 12.519 F a été accordée pour la confection de parking à la salle des fêtes, ainsi qu'une subvention de 18.750 F pour la pose de bordures et canivaux.

Le Conseil accorde une allocation de piégeage de 20 F par animal piégé à Monsieur Robert BRUNETEAU ( ragondins au bord de la rivière).

Le Conseil accorde une subvention de 1.012 F au centre aéré de la Forêt correspondant à 11 F par jour et par enfant ayant fréquenté le centre.

L'Assemblée décide de passer une convention avec l'Etat pour l'emploi d'un TUC.

Le Conseil décide de racheter la parcelle G 920 du lotissement des Hautes Vignes vendue à Monsieur LAURIOUX Hubert en 1979 pour la somme de 23.000 Francs.

L'Assemblée fixe au samedi 8 Octobre à 15 heures la réception pour le départ en retraite de Madame AUDEBERT et de remise des prix du concours des Maisons Fleuries.

## REUNION DU 17 NOVEMBRE

Le Budget supplémentaire est voté. Celui-ci est destiné: à reprendre les restes à réaliser de l'année précédente, à ajouter quelques comptes du budget primitif et à prendre en compte quelques recettes supplémentaires, notamment 31.269 F de subvention du département et 18.269 F d'Attribution du Fonds départemental de la Taxe Professionnelle.

Le Maire indique au Conseil que suite à l'approbation du POS, les autorisations relatives à l'occupation des sols relèveront de la compétence de la Commune à partir du 1er Décembre.

En conséquence, l'assemblée décide de confier l'instruction des permis de construire et autres autorisations à la D.D.E., et charge le Maire de signer la convention Etat-Commune.

Le Conseil décide de prendre le concours de la D.D.E. pour la maîtrise d'oeuvre des travaux d'aménagement des abords de l'Eglise.

-----

## *Départs en Retraite*

1988 aura vu le départ à la retraite de Madame Fernande AUDEBERT et de Madame Elise ALMEL.

Née au village des Quintardières en 1925, mère de 7 enfants, Madame AUDEBERT avait été nommée préposée au pont bascule de la commune en 1958, en 1971 la gestion et l'entretien du terrain de camping lui avait été confiés et depuis le 1er Janvier 1972, elle assurait le nettoyage des classes primaires et des bâtiments communaux. Tout au long de ces années, elle a accompli sa tâche avec dévouement et compétence. Pour la remercier, une petite manifestation a été organisée en son honneur au début du mois d'Octobre. Au cours de cette dernière, le Conseil Municipal et ses collègues employés communaux lui ont souhaité une bonne retraite et lui ont offert une rôtissoire électrique ainsi qu'une plante.

Madame AUDEBERT, je me fais l'interprète des Jazeneuillais pour vous souhaiter une bonne retraite.

Madame ALMEL était employée par l'association des parents d'élèves, mais son poste était financé pour une bonne part par une subvention de la Commune. Elle préparait avec dévouement les repas pour les enfants depuis 1972. C'est elle également qui s'occupait de l'entretien de la Salle des Fêtes. Madame ALMEL, au nom de tous les Jazeneuillais, je vous souhaite une bonne retraite.

Profitant du fait que les dates de ces deux départs à la retraite coïncidaient, le Conseil Municipal a décidé de créer un poste de cantinière et d'agent d'entretien des bâtiments communaux. C'est le Centre de Gestion du personnel communal qui a été chargé d'organiser le concours afin de pourvoir le poste.

C'est Mademoiselle Béatrice PUAULT, arrivée en tête lors du concours qui a été nommée.

C'est donc elle qui maintenant prépare avec compétence et gentillesse les repas à la cantine.

Nous lui souhaitons "bonne chance" dans ses nouvelles fonctions.

**B. BEAUBEAU**

### ----- ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL -----

**(A.D.M.R.)**

L'association a pour but d'apporter une aide matérielle et morale à ceux ou celles qui éprouvent des difficultés pour assurer les tâches de la vie quotidienne: familles, personnes âgées, handicapés.

Pour cela elle dispose de plusieurs services.

Son action s'étend sur les neufs communes du canton.

#### Aides Familiales

Quatre aides familiales exercent leurs activités sur l'ensemble du canton.

Ce sont de jeunes femmes qui ont suivi une formation spécialisée et sont titulaires d'un diplôme national, de plus elles suivent une formation continue. Elles peuvent intervenir en cas de maladie, surcharge familiale, grossesse pathologique, ou à la demande d'un organisme social.

La responsable de leur travail est :

- Madame CACAULT Anne

Pouvrault SANXAY - Tél. 49-53-55-95

### Aides Ménagères

Les aides ménagères sont recrutées dans chaque commune. Elles aussi suivent des cycles de formation. Leur rôle est très important pour assurer le maintien à domicile de personnes âgées plus ou moins handicapées et souvent en proie à la solitude. Elles les aident dans les travaux domestiques et leur apportent un soutien moral.

La responsable cantonale est :

- Madame BESSON Claude

Rue Notre-Dame - Lusignan - Tél. 49-43-31-45

Il y a une responsable dans chaque commune.

- Celle l'Evescault :

Madame RIQUET Jean-Claude - Tél. 49-43-52-36

- Cloué :

Monsieur CHARGELEGUES Raymond - Tél. 49-43-38-75

- Coulombiers :

Madame PIN Joseph - Tél. 49-60-91-54

- Jazeneuil :

Madame BALOGE Madeleine

Les Chartres - Tél. 49-53-50-26

- Rouillé :

Madame BEAUCHAMP Antoinette

La Jarnaudière - Tél. 49-43-91-24

- Saint-Sauvant :

Madame BRUNETEAU Marie-Béatrice

Vitré - Tél. 49-59-73-61

- Sanxay :

Madame JOSEPH - Le Peu

### Auxiliaires de soins

Les auxiliaires de soins apportent un complément aux soins infirmiers des personnes âgées ; elles permettent de retarder une hospitalisation ou de hâter une sortie d'hôpital. Elles travaillent sous le contrôle d'infirmières. Ce sont des aides ménagères qui ont suivi une formation spéciale, l'une d'elles a acquis le diplôme d'aide-soignante.

Les responsables sont :



- Madame PIN Joseph à Coulombiers
- Madame RIQUET Jean-Claude à Celles l'Evescault

### Auxiliaires de vie

Elles apportent une aide aux handicapés physiques quel que soit leur âge, pour le lever, le coucher, la toilette, les déplacements etc...

Les responsables sont les mêmes que celles du service "soins".

Pour bénéficier de l'aide d'une travailleuse, il faut s'adresser à la responsable adéquate qui fournira tous les renseignements nécessaires à la constitution du dossier, un certificat médical sera la plupart du temps demandé, les heures de travail peuvent être en partie prises en charge par une caisse dont dépend le demandeur, ce peut-être selon les cas la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, différentes caisses de retraite etc...

L'association est gérée par un conseil d'administration au sein duquel est élu un bureau.

Les membres du bureau sont :

**Présidente** : Madame BEAUCHAMP Antoinette  
La Garnaudière - Rouillé - Tél. 49-43-91-24

**Vice-Président** : Monsieur JADAS-HECART Julien  
30 rue des Chateliers - Lusignan - Tél. 49-43-37-10

**Secrétaire** : Monsieur SAUVION André  
Rue du Pont de Tôle - Lusignan - Tél. 49-43-67-78

**Trésorier** : Monsieur BERTIN Georges  
Rue Enjambes - Lusignan - Tél. 49-43-31-60

## LE CENTRE DE FORMATION DE LA FORET DE ST SAUVANT

Depuis 6 ans le Centre de Formation de la "Forêt" assure des formations professionnelles rémunérées pour les 16 - 25 ans mais aussi pour les adultes au chômage.

Les formations sont des plus diversifiées. A titre d'exemple durant la dernière saison les sessions portèrent sur la Restauration, le Bâtiment, l'Aide Médicale et Sociale, le Tourisme rural.

La période actuelle vient de débuter avec des jeunes pour un stage de "préparation à l'emploi" autour des métiers de la Cuisine et du Service. Une formule différente plus souple que les stages est sur le point de naître : Ce sont les Ateliers Pédagogiques Personnalisés... Contactez le Centre...

Dès le mois de Décembre création à Lusignan d'une nouvelle formule de formation s'adressant à tous :

- Demandeurs d'emploi,
- Personnes en activités (jeunes et adultes).

C'est une démarche volontaire visant à vous apporter un "plus" dans vos activités professionnelles et votre recherche d'emploi.

## JAZENEUIL Une Commune qui s'équipe



Tel était le titre d'un des quotidiens régionaux relatant dans ses colonnes, l'après-midi du 26 Mars 1988, journée d'inauguration officielle des nouveaux locaux de la Mairie, de l'Ecole maternelle et de la Salle des Fêtes.

A l'entrée des trois nouvelles réalisations, Monsieur René MONORY, Ministre de l'Education Nationale, Président du Conseil Général de la Vienne, a coupé les traditionnels rubans tricolores, présentés par des enfants en costume poitevin, en présence de Mr Philippe PONDAVEN, secrétaire général de la Préfecture, Mr Lionel HUGUET, Conseiller Général du Canton, Monsieur Claude MAEYENS Inspecteur d'académie, Monsieur Jean DANIAU Inspecteur départemental, les Maires du canton, les Conseillers Municipaux, les Présidents des Associations, le Major JOLLY de la compagnie de gendarmerie de POITIERS l'Adjudant BELFIOT de la Brigade de Lusignan, ainsi que près de la moitié de la population de la Commune (de nombreuses autres personnalités invitées se sont excusées. Nous étions à l'époque en Campagne Electorale).

Mr. MONORY coupe le ruban inaugural de la Mairie

-----

A la Salle des Fêtes, le Ministre, les personnalités et la population furent accueillis par le groupe d'enfants de l'Association "OL TAIT D'AUT'FE" en costume traditionnel qui a interprété des danses folkloriques du Poitou.

Puis eurent lieu les différentes allocutions

Allocution de Mr Rémy VIERFOND - Maire :

Monsieur le Ministre, Monsieur le secrétaire général, Monsieur le Conseiller Général, Monsieur l'Inspecteur d'académie, Monsieur l'Inspecteur départemental, Messieurs



L'accueil à la salle des fêtes par le groupe "OL TAIT D'AUT FE"

les Maires, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Messieurs les Présidents d'associations, Mesdames et Messieurs,

"C'est avec un immense plaisir que j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue au nom du Conseil Municipal de la Commune de Jazeneuil.

Ce nom de Jazeneuil, qui, à l'extérieur de nos frontières communales est principalement associé à notre église du 12<sup>e</sup> siècle, véritable fleuron de l'architecture romane dont les lignes harmonieuses se mirent dans le lit de la rivière la Vonne.



**Avant les allocutions**

Puisque vous êtes venus pour cette inauguration, il n'est certainement pas superflu que je vous présente notre commune d'une manière un peu plus approfondie.

D'une superficie totale de 3.200 ha, la commune de Jazeneuil est essentiellement rurale, elle esquisse tous les traits caractéristiques des pays de bocage. Le relief est marqué par la vallée

de la Vonne qui partage en deux dans le sens de la largeur, le territoire communal.

Les terres agricoles de relativement bonne qualité, couvrent une superficie de 2.500 ha. A l'origine, exploitées en polyculture élevage, on constate une évolution lente mais régulière de l'abandon de l'élevage au profit des cultures céréalières.

Le passage de l'Autoroute A 10 a permis le remembrement en 1982 de 1.200 ha de terres cultivables sur la partie Nord-Ouest de la Commune.

La nécessité de remembrer le reste de la superficie cultivable n'est plus à démontrer. C'est pourquoi une demande a été déposée dans ce sens auprès des services compétents.

42 kilomètres de voies communales ainsi que 44 kilomètres de chemins ruraux sillonnent le territoire. Est-ce nécessaire de rappeler le poids que peut faire peser un tel réseau de voies de communication sur le budget communal ?

L'artisanat est très présent à Jazeneuil puisque 13 artisans y exercent leur activité employant une trentaine de personnes.

Notre point noir : le commerce. Il ne reste plus qu'un seul commerce de première nécessité dans le bourg. La dernière boulangerie ayant fermé ses portes il y a maintenant 20 ans.

La population de 683 habitants en 1982, évolue favorablement grâce à une politique d'aménagement de lotissements entreprise dès 1973. Trois lotissements successifs ont été créés, permettant de fixer la population autochtone et en même temps d'accueillir de nouveaux arrivants.

L'atout le plus important est certainement le site attrayant de notre bourg et de la vallée de la Vonne, notre plus grande faiblesse, est certainement le manque de commerces, ainsi que la médiocre qualité des voies d'accès. La Départementale 95 entre Coulombiers et Jazeneuil est très tortueuse et étroite ; le redressement de certains virages serait certainement de nature à améliorer l'accès à notre bourg.

Cette inauguration officielle est la première depuis de nombreuses années, puisque la dernière eut lieu en 1955 lors de la mise en service du château d'eau.

Cela ne veut pas dire que rien n'a été réalisé depuis cette date, bien au contraire. La commune est dotée de tous les services : adduction d'eau, assainissement station d'épuration, équipements sportifs modernes, terrain de camping.

Cette salle polyvalente fût construite en 1968, elle était la première salle neuve construite sur le canton. Après vingt années de service intensif, celle-ci avait besoin d'une bonne cure de rajeunissement. Le Conseil Municipal en profita pour programmer la construction d'annexes qui faisaient réellement défaut. Un hall d'entrée, des volumes de rangement, une salle de réunion attribuée en priorité au club des aînés ruraux, une bibliothèque. Le coût total des travaux s'est élevé à la somme de 741.300 F. une subvention de 200.000 F. nous a été attribuée par le Conseil Général.

La mairie construite en 1905 était restée dans son état initial. Un aménagement fonctionnel fut programmé et réalisé pour un montant de 37.628 Francs. Une subvention de 63.032 F. a été octroyée par l'état au titre de la D.G.E.

Notre plus grande fierté est certainement d'avoir pu ouvrir une classe maternelle à la dernière rentrée scolaire.

Bien que la préscolarisation des enfants ne soit pas obligatoire en France, nous pensons qu'il est indispensable de donner à nos enfants, les mêmes chances que celles données aux enfants des communes urbaines. Cette égalité des chances passe par une scolarisation précoce des enfants. La préscolarisation en maternelle est un facteur très important de préparation à la vie scolaire future des élèves.

La création de cette classe maternelle dans les locaux d'une classe primaire, nous a obligés à d'importants travaux, notamment la construction d'une classe primaire neuve. Le coût total de l'investissement a été de 809.043 F. Nous avons été aidés dans le financement de ce programme par une subvention du Conseil Général d'un montant de 282.949 F.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans remercier Monsieur l'Inspecteur d'académie, d'avoir accepté de créer un poste d'enseignant pour la classe maternelle.



Pendant les discours à la salle des fêtes

Je voudrais également remercier les maîtres d'oeuvres : Messieurs DURIVAULT et MERLET de l'agence technique départementale pour la conduite des travaux à la mairie et à la salle des fêtes, Monsieur Michel DESSIOUX pour les écoles.

A ces remerciements, je voudrais associer tous les artisans et leurs compagnons pour leur diligence à exécuter les travaux dans les délais.

Permettez moi maintenant de terminer en m'adressant directement aux enfants: Je vous souhaite de tout coeur de travailler du mieux possible auprès de vos instituteurs dans ces beaux locaux tous neufs. Nous vous procurons un lieu et des conditions de travail idéals, j'espère que vous saurez en profiter au maximum. J'espère aussi que vous vous souviendrez de cette journée de l'inauguration de votre école par le Ministre de l'Education Nationale en personne."

#### Résumé de l'Allocution de Mr Lionel HUGUET - Conseiller Général :

Prenant la parole à son tour, Monsieur HUGUET remerciait Monsieur MONORY de sa présence "qui témoigne de votre attachement et votre intérêt à la vie de nos collectivités locales". Le Conseiller Général présentant la pépinière d'associations variées du canton, indique que "Jazeneuil est certainement la commune où la vie associative est la plus intense et la plus dynamique".

Monsieur HUGUET soulignait également "la volonté de tous les élus du canton à s'engager dans des projets et des actions intercommunaux dans le domaine de l'Habitat, du tourisme, de l'animation et du développement économique".

En concluant, Monsieur HUGUET adressait ses félicitations au Maire et au Conseil Municipal "pour cet ensemble de réalisations qui répond parfaitement aux besoins de la population et de la vie associative".

#### Résumé de l'Allocution de Monsieur MONORY - Ministre de l'Education Nationale

Le Ministre devait déclarer : "Nous sommes surpris à la fois de la qualité, de l'équilibre et de la cohérence de vos différentes infrastructures".

Puis s'adressant aux enseignants de la commune, il a souligné l'importance qu'il attache à la vie scolaire en milieu rural, "Les instructions que j'ai pu donner au niveau national, à tous les inspecteurs d'académie de France, c'est d'essayer au maximum de préserver le tissu rural". Monsieur MONORY ajoutait "La préscolarisation est un élément déterminant pour la suite du cursus scolaire".

Monsieur René MONORY a ensuite salué le renouveau de Jazeneuil, qui par ses récentes réalisations au moment où la population progresse "s'inscrit dans la dynamique que nous avons déclenchée dans le département avec le Futuroscope".

Monsieur René MONORY a par ailleurs souligné que toute l'action du Conseil Général est tournée vers l'avenir, tant au niveau de la modernité des communes, que du développement de la formation des télécommunications, de l'image de marque avec le Futuroscope.

"Il faut que les jeunes comprennent" a-t-il indiqué "que la société à venir, est une formidable société d'espoir, à condition de se former, de développer sa culture générale en s'appuyant sur ce réseau d'enseignants qui est peut-être parmi les meilleurs du monde".

Félicitant les enfants d'Ol Tait d'Aut'Fé pour leur prestation, le Ministre concluait en insistant

Le Ministre signe le livre d'or



pour que les Maires maintiennent dans leur commune les traditions de base, qui avec l'addition de la modernité, seront, dans l'avenir, la réponse à nos problèmes".

Le Ministre de l'Education Nationale devait ensuite signer le livre d'or de la commune de Jazeneuil.

Puis toute l'assistance était invitée à partager le verre de l'amitié.

En souvenir de cette merveilleuse inauguration  
adressé au maire et au conseil municipal  
qui n'ont pas hésité à investir pour maintenir  
leur commune dans le développement et la modernité

René Houssey



Reproduction de la première page du livre d'or  
de la Commune de Jazeneuil ouvert le samedi  
26 Mars 1988 lors de l'inauguration des bâti-  
ments communaux.

## *Embellissement de la Commune*

C'est un sujet qui tient beaucoup au coeur de l'Assemblée Municipale, qui a créé un comité d'embellissement de la commune avec la participation de personnes extérieures au Conseil.

Ce comité a pour mission de proposer des projets simples dans le but de rendre notre commune encore plus attrayante. Cette initiative nous a valu quelques égards au niveau départemental.

En juillet, un film vidéo a été tourné dans plusieurs communes de la Vienne, pour montrer les idées originales qui peuvent être utilisées pour embellir une petite commune rurale. Fin juillet, une équipe de cinéastes est donc venue tourner une séquence de film sur Jazeneuil et ses projets d'embellissement. L'objet qui a retenu le plus l'attention, est la sauvegarde du patrimoine, avec la restauration du lavoir, la restauration des vieux murs, l'aménagement des abords de l'église, la plantation d'arbres sur le pinacle.

Enfin, le 30 novembre, nous avons été primés avec 12 autres communes du département, par la remise d'un cèdre bleu, lors d'une réception à la caisse régionale de crédit agricole de la Vienne.

Ceci est une étape mais, il reste encore bien du travail pour rendre notre commune encore plus jolie.

## *Concours des maisons fleuries*

L'embellissement de la commune n'est pas simplement l'affaire du Conseil Municipal ou du Comité d'embellissement, mais bien évidemment, l'affaire de tous. Chacun doit y apporter sa petite touche personnelle. C'est pourquoi chaque année, pour encourager cet effort de chacun, la commune organise le concours des maisons fleuries.

En 1988, 13 familles ont participé. Après délibération du jury, qui a eu bien du mal à départager les participants, les prix ont été décernés au cours d'une petite réception organisée à la salle des fêtes le samedi 8 octobre.

Les premiers prix sont revenus à :

- Mr et Mme THOURAINE Francis - Cité des Hautes Vignes
- Mr et Mme DUGLEUX Michel - Cité des Hautes Vignes
- Mr et Mme BOBEAU Hubert - Rue St Nicolas
- Mr et Mme TRINEL Fernand - Rue St Nicolas

Des bons d'achat de 200, 150, 100 et 50 Francs ont été distribués, chaque participant ayant été primé.

# 1789 à Jazeneuil

## 1 - CAHIER DES DOLEANCES

Pour préparer les états généraux, qui devaient avoir lieu le 5 Mai 1789 à Versailles, chaque ordre : Noblesse, Clergé, Tiers-Etat, devait rédiger un cahier de doléances, pour faire connaître au roi ses plaintes et ses voeux, et, élire des députés, chargés de les représenter à ces états généraux.

Ces cahiers sont des documents précieux sur l'état de la France en 1789, et nous avons la chance d'avoir dans nos archives le cahier de doléances de notre paroisse.

Nous citons :

"Le 22 Février 1789, la municipalité de Jazeneuil fit publier et afficher l'avis suivant : Messieurs les habitants de cette paroisse sont prévenus qu'en vertu et conformité des lettres du Roy, et des ordonnances, cy dessus attachées, il y aura Mercredi prochain, 25 du présent mois, à l'issue de la messe paroissiale, une assemblée générale des habitants de cette communauté pour y nommer deux députés pour la représenter à l'assemblée qui se tiendra à Lusignan sous la présidence de Monsieur le Lieutenant Général du dit lieu, le trois du mois prochain, et y porter le cahier des doléances, plaintes et remontrances, au moyen de quoi ils sont priés d'y assister en plus grand nombre possible. Deffences sont faites de gaster ni enlever aucunes des dites pièces affichées, sous les peines des suites des plaintes qui seraient portées contre les contrevenans.

## 2 - CAHIER DES DOLEANCES, PLAINTES ET REMONTRANCES

Des habitants composant la communauté de Jazeneuil, fait en vertu des Lettres du Roy, du 24 Janvier, der lesquels disent dans l'assemblée générale de leur paroisse qu'ils composent aujourd'hui : NOTRE VOEU, dans l'état actuel où sont les choses, n'est pas l'abolition entière des charges publiques dont le poids énorme nous accable cependant depuis longtemps ; mais nes généreux et avec les sentiments incorruptibles de nos coeurs fidelles, nous demandons seulement, pour le présent.

1° - Le ménagement dans l'espèce de celles de ces charges que l'on déterminera d'imposer et pour subvenir à l'acquittement des dettes de l'Etat.

2° - La contribution, à icelles, par les différents Etats des peuples chaqu'un eu égard à ses facultés particulières.

3° - L'observance d'une proportion juste, dans la répartition de ces charges, par laquelle la faveur et la crainte n'ayant plus le pouvoir de rendre le pauvre victime du riche.

4° - L'oeconomie dans le recouvrement des revenus de l'Etat, dont ces charges font partie.

5° - La protection et l'aisance pour l'agriculture et le commerce qui sont les sources qui abrèvent le trésor royal.

6° - L'abrogation de plusieurs superfluités ruineuses dans l'administration de la justice, qui mettent pour l'ordinaire, sans pain la veuve et l'orphelin, et produisent une durée dans les affaires qui fait que plusieurs restent même sans décision.

7° - Enfin, qu'il plaise à notre bienveillant Roy prendre en considération que le clergé et la noblesse sont sortis et naissent tous les jours du tiers-état, et que ce tiers-état fournissant au moins les quarante-sept quarante-huitième parties du sang qu'il faut verser pour son soutien, celui de l'état et de sa couronne, il s'est



acquis par là le droit, que ces deux corps respectables et instruits ne peuvent lui disputer avec fondement, de fournir autant de propositions et d'opinions dans les délibérations des affaires du royaume.

Les moyens pour combler ce vœu ne sont pas difficiles, nous prenons la liberté respectueuse de dire que pour cela il conviendrait seulement.

1° - De n'imposer, par degrez, que les charges absolument indispensables pour l'acquittement des dettes actuelles de l'état.

2° - De faire sur les deux premiers états, parce qu'ils possèdent entr'eux la majeure partie des richesses du royaume, les plus grosses et les plus ressenties levées et ne faire celle du surplus, sur les autres états qui sont très fatigués, que par des degrez qui leur laissent au moins les moyens de la subsistance.

3° - De rendre tous les contribuables des différents états, les appréciables, dans les assemblées générales de chaque paroisse ou les propriétaires et fermiers auraient seulement voix de représentation et non de délibération sur ce qui les concernerait, de leur propres processions et facultés personnelles, et les répartiteurs sur icelles, des impôts qu'ils auront à payer, parce qu'alors tous respectivement instruits de la quotité, qualité, et valeur des dites choses, ils seroient obligés de dire vrai et de rendre justice, et ne pourroient blâmer, par aucunes espèces de plaintes, un ouvrage qui seroit le leur.

4° - De supprimer la majeure partie d'une quantité innombrable de commis, contrôleurs ambulans, receveurs, directeurs et fermiers généraux dans les mains et caisses desquels les deniers des revenus de l'état passent si souvent qu'on éprouve trop sérieusement que par ce mouvement ils ont perdu presque une moitié de leur valeur quand ils sont rendus au Trésor Royal.

5° - De supprimer certains droits de transport des denrées d'une province à l'autre qui en augmentent tellement le prix qu'on ne peut même pas se les communiquer dans l'intérieur du royaume ; d'ouvrir les chemins d'une communication facile, par lesquels on puisse parvenir aux endroits où on trouve ordinairement la vente des produits de l'agriculture, en bétail, blé, vin, bois, chanvre, pois et toutes autres espèces nécessaires à l'usage de l'homme, des animaux et des manufactures.

6° - De supprimer une quantité de praticiens dont le nombre trop considérable fait qu'ils ne sont pas tous assez occupés de leur état pour n'avoir que le loisir de ne mettre dans leurs écrits que les moyens nécessaires à l'instruction du fonds de la contestation, et d'abroger ces moyens imaginaires d'un prétendu manquement dans une soi disante forme qui n'est inventée que par la chicane et qui fait souvent perdre au légitime propriétaire l'héritage qui est véritablement à lui.

7° - Enfin, de conserver les droits légitimes du tiers état en admettant ses députés, dans la formation et tenue des états généraux et dans toutes les autres délibérations, de cette espèce concernant les affaires du royaume, au moins par nombre égal à tous ceux des deux corps respectables du clergé et de la noblesse réunis.

Ce sont là les réclamations et le vœu que nous faisons et désirons faire parvenir, par nos députés et ceux des différentes assemblées, à notre monarque juste, éclairé et patriotique : veille l'arbitre suprême des empires les bénir et les lui faire avoir pour agréables !

Fait et arrêté en la dite assemblée du 25 Février m789 signé Jean NAU, GUILLOTEAU, chirurgiens ; Pierre NAU, Jean PELVOISIN ; ROULLEAU, Pierre DECOU ; Louis NAU, François VALLET, Pierre OBLE, Jean NAU, Louis GUIGNARD, Jacques DIAULT, Jean BONNIN, Pierre PEGNAIN, Pierre CHARTIE, Jacques BALBAC, JOYEUX de la Morinière syndic ; Pierre JOYEUX LAUZANNIERE faisant les fonctions de Greffier.

## CONSTITUTION DE LA MUNICIPALITE

En décembre 1789, le titre de syndic de la paroisse fait place à celui de Maire : la première municipalité de Jazeneuil fut élue "le dimanche 14 Février 1790, à 9 heures du matin, à l'issue de la première messe de la dite paroisse de Jazeneuil, composée de 150 feux ce qui ellevent la population à neuf cents âmes en prenant six personnes par maison, estant au lieu où les dits habitants ont coutumes de se réunir pour délibérer sur les affaires que jntheressent en conséquence des convocations faittes dans la forme prescrites : par nous Pierre Joyeux de la Morinerie syndic en exercice de la communauté : D'après les ordres à nous adressés par M. l'Intendant de la Généralité de Poitiers, se sont assemblés les habitants de la dite communauté payant deux livres cinq sols d'impositions fonciaires et personnelle aquoi avons réglés la vailleur des trois journées d'hommes ainsy qu'il est d'usage en cette paroisse et tous ceux payant au-dessus cy après dénommés scavoir :

Haut et puissant seigneur messire Jacques Allexis Marie Compte de Vasselot, chevalier, capitaine de Dragon, seigneur du Chasteigner, Jazeneuil, la Guierche, Saint-Maismain et autres lieux et en sa qualité de seigneur dudit Jazeneuil, président la dite assemblée, assisté de M. Pierre Louis Joyeux de Lauzannièrre, son secrétaire ; Pierre Joyeux de la Morinerie syndic ; M. Pierre Louis Joyeux de Lauzannièrre, premier membre ; Maître Jean Nau, second Membre , Monsieur Guilloteau, chirurgien, troisième Membre ; Pierre Nau, fermier des Ruffinières, quatrième Membre ; Jean Pelvoisin, laboureur, cinquième Membre, et les nommés Jean Barriquault, laboureur François Fleury, fermier de la Gontrie, et Louis Nau, fermier de la Pétinière, ces trois derniers adjoints et présentement en exercice avec les syndic et membres cy dessus énoncés de la Municipalité et quy va finir par la présente élection, et les sieurs Jacques Baschard, François Rivallièrre, Pierre Nau, Jacques Pasquier, Louis Guygnard, Pierre Bergeon, Pernaudeau, Jean Riquet, Jacques Roulleau, le nommé Minault Pierre Charenton, meusnier, Louis Nau, François Bouconter, Jean Delavault, Louis Nau fils, Jean Brault, Pierre Marzellier, François Boutineau, Jean Rivault, Jacques Bouard, Pierre Braconnier, Thomas Péguin, François Oble, Pierre Descout, charpentier, Philippe Nau, Louis Péguin dit Gourgaudent, Louis Gault sabotier Gabriel Grimaut, le nommé Niou, Pierre Rideau, mareschal, Pierre Biget, Jean Char-gelaigue, Jean Demiot, Pierre Allard, serrurier et autres.

Auxquels dits habitants nous avons fait donner lecture tant des lettres patentes du Roy sur un décret de l'Assemblée nationale consernant la constitution des municipalités, d'une instruction faite par la même assemblée approuvée par le Roy relativement au même objet et d'autres lettres patentes du Roy du six janvier dernier sur un décret de l'assemblée nationale etc".

## NOTES SUR L'ETAT CIVIL

### Curés de Jazeneuil (paroisse de St Jean-Baptiste)

- Monsieur SIONNEAU 1783 - 1789
- Monsieur BOYER 1789 - 1792

### Vicaires

- Monsieur MARTIN 1788 - 1789
- Monsieur PRESSAC 1789 - 1791

### Chirurgiens

- Jean GUILLAUTEAU ou GUILLOTEAU - Maire de Jazeneuil  
le 18 Février 1790.

1789 - 22 Décembre - Sépulture dans le cimetièrè près de l'église de Messire Paul Isaac Gabriel SIONNEAU, prôte curé de cette paroisse décédé hier 62 ans en présence de Messire GALTIER curé de Curzay et PRESSAC vicaire ; de Monsieur Pierre JOYEUX, syndic de la Municipalité ; de Jean NAU, membre de la Municipalité de Augustin BERNARD, négociant, de Monsieur Pierre Louis JOYEUX, bourgeois, et d'autres habitants et amis.

Il semble qu'à partir de ce moment toutes les inhumations se font dans le cimetièrè du Pinacle.

Le 6 décembre 1787 avait été inhumé près de l'église le dernier seigneur de l'époque Messire Jacques René François Marie de Vasselot.

Il est vrai qu'à partir de 1793, les actes de décès ne mentionnent plus le lieu de l'inhumation.

## *Ses Fiefs*

### — LE CHATAIGNIER —

1789 - 2 Mai - Baptême de Victor MARIN, fils du sieur Joseph François HAY de la Marquisière, régisseur du Chasteigné et de damoiselle Marie-Anne LEPAS ; parrain et marraine haut et puissant seigneur MARIN Alexis François de Vasselot, Seigneur de la Guillotière, Jassay et autres lieux, lieutenant du régiment du Roy - Infanterie et haute et puissante dame Madame Marguerite Justine de MAUCLERC de la Muzanchère, épouse du haut et puissant seigneur messire Jacques Alexis-Marie, Comte de Vasselot Seigneur du Chasteigner d'Anne-Marie MARQUISAT de St Mesmin, des Chatelleries de la Guierche de la Berthodièrè et autres lieux.

### — LA VAUDEBREUIL —

1789 - 1er Avril - Sépulture de dame Françoise Bénigne NYVARD (82 ans), veuve de Me Jérémie MATHE, seigneur de la Vaudebreuil.

### Prénoms nouveaux de 1735 à 1793

Adelaïde - Agathe - Agnès - Alexis - Alodie - Amant - Augustin - Bernabé - Benjamin - Céleste - Damien - Félicité - Florente - Fortuné - Gauthier - Gérard - Guillaume - Henri - Hilarion - Hyppolyte - Ignace - Jean - Pierre - Julie - Julien - Magdeligne ou Magdeleine - Marc - Mathieu - Maurice - Monique - Roch - Rosalie - Rose - Souveraine - Ursault - Victoire - Vincente -

(Faits glanés dans le résumé d'archives Mr. BRIANT 1927)

## *Le Mot des Associations Communales*

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

La rentrée de 1988 a vu s'asseoir sur les bancs de l'Ecole de Jazeneuil, 58 enfants répartis en 3 classes :

- Classe de Madame GAULT :

27 enfants dont 8 de section enfantine fréquentant également la classe de Monsieur BEAUBEAU.

- Classe de Monsieur BEAUBEAU

13 enfants et 8 sections enfantines.

- Classe de Monsieur BRANGER

18 enfants.

Le principal objectif de notre association est confié au comité de gestion et consiste à assurer les repas et le bon fonctionnement du restaurant scolaire et public (élaboration des menus, approvisionnement auprès des fournisseurs, etc...), la gestion du poste de cantinière étant désormais à la charge de la municipalité.

Les prix des repas sont restés identiques à l'année passée, c'est à dire 9 F. pour les enfants jusqu'à 6 ans, et 12 F. pour les enfants de plus de 6 ans. Nous comptons cette année une trentaine d'enfants mangeant à la cantine.

4 à 5 repas adultes sont servis régulièrement au restaurant public où les tarifs sont restés également identiques à ceux de l'an passé, soit 24 F.

Pour maintenir les prix actuels des repas, le Conseil d'Administration a reconduit un certain nombre d'activités et en a modifié certaines.

C'est ainsi que le concours de belote qui voyait son nombre de participants baisser chaque année un peu plus, a été remplacé par un loto.

Le bal à papa qui devait avoir lieu le 19 Novembre a été annulé devant la multiplication ce jour là, de la même activité sur le canton. Nous espérons pouvoir le réorganiser au mois de Mars.

L'arbre de Noël a connu le même succès que les années passées, les enfants nous ayant présenté un très beau spectacle.

Le 14 Janvier, le Théâtre Populaire Pictave occupera avec le succès qu'on lui connaît, le devant de la scène, et nous présentera "Hold up", une pièce de Jean Stuart.

Enfin, le voyage de l'école clôturera la fin de l'année scolaire.

J'espère que vous réserverez le meilleur accueil à nos manifestations et récompenserez ainsi, l'effort personnel qu'accomplit chaque membre de l'association.

T. BILLEROT

### ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

**Présidents d'Honneur** : Rémy VIERFOND

Joseph PASQUIER

Régine PAPET

**Président** : Patrice DESVIGNE

**Vice Présidents** : Robert ENARD

Jean-Pierre HUT

**Secrétaire** : Marthe BEAUCHAMP

**Secrétaires Adjointes** : Marië-Christine SIROT

Jean-Jacques VIAUD

**Trésorière** : Marie-Christine ROUX

**Trésorier Adjoint** : Hubert DELAVault

**Commissaire aux comptes**

Jean GAILLARD

**Membres** : Liliane DUGLEUX

Daniel JOUNEAU

L'association des Donneurs de Sang présente désormais la dénomination officielle: Association des Donneurs de Sang Bénévoles de JAZENEUIL - CURZAY/VONNE. Cette décision est le résultat d'une entente exemplaire entre deux communes qui essaient d'oeuvrer pour être encore plus représentatives auprès du Centre de Transfusion Sanguine de POITIERS.

Ce Centre est désormais transféré à la Milètrie, et devrait offrir des services pratiques et concrets, à la fois auprès des Associations, et auprès des Donneurs. Depuis le 11 Octobre 1988 la nouvelle adresse est : Centre de Transfusion Sanguine La Milètrie - BP 577 - 86021 POITIERS CEDEX - Tél. 49.44.39.99.

Un effort a été réalisé également pour une meilleure harmonie entre le Centre de Transfusion et les Associations de la Vienne, grâce au dynamisme de notre Présidente départementale, Madame VIVANT Nadia. A partir de 1989, il n'y aura plus de région de Poitiers et de Châtellerauld, mais bien une seule et même Association Départementale, fédérée normalement, et à laquelle appartiennent toutes les Associations locales, Sections ou Amicales du Département. Les démarches d'adhésion ont été faites pour notre Association.

Le bilan des dons lors des collectes locales est à la baisse : 1984 : 106 ; 1985 : 110 ; 1986 : 90 ; 1987 : 90 ; 1988 : 59, et aucun nouveau donneur !!!

A la suite de ces résultats qui sont décevants, une lettre a été adressée au Centre de Transfusion pour réclamer non pas deux collectes pour les deux communes mais trois collectes pour l'année. En effet, il devient anormal que la commune de Jazeneuil qui bénéficiait de trois collectes annuelles, ne s'en voit attribuer qu'une

seule par an, du fait de l'alternance des collectes entre JAZENEUIL et CURZAY; L'Association n'a pas encore reçue de réponse à ce sujet, mais en cas de difficultés elle n'hésitera pas à faire appel à l'Association Départementale désormais plus forte et plus crédible.

Ceci n'est qu'un aspect du problème, et ne doit pas masquer l'effort personnel et bénévole de tous ceux et de toutes celles qui doivent se sentir concernés par le don du sang, s'ils peuvent en donner. Et nous nous adressons plus particulièrement aux jeunes qui ne sont pas assez motivés pour venir donner du sang, ou qui ont peur. Il faut absolument encourager le renouvellement du nombre des donneurs, pour remplacer les donneurs qui ne sont plus acceptés par le Centre de Transfusion, et qui ne peuvent plus donner leur sang.

L'Association organise plusieurs soirées de sensibilisation et de détente pour 1989 :

Le 18 Février à JAZENEUIL :  
soirée dansante, animée par le groupe Ambiance-Sympathie,

Le 1 Avril : Assemblée générale de l'Association, vers 19H45, suivie d'un buffet campagnard traditionnel,

Le 11 Juin : Journée de détente et pique-nique réunissant tous les anciens membres du bureau, familles et sympathisants.

L'Association est heureuse de féliciter pour la première fois la maman, membre du bureau, qui a donné naissance à un futur donneur : Madame Marie-Christine SIROT.

Nous remercions enfin toutes les

personnes qui se déplacent au Centre de Transfusion pour effectuer des plasmaphèreses ou des cytaphèreses, également

très utiles pour le Centre de Transfusion. Leur effort n'est pour le moment pas comptabilisé à Jazeneuil, mais leur mérite doit être souligné.

\*\*\*\*\*

Vaccinations gratuites annuelles les derniers mardis d'avril, mai et juin 1989 :

- 25 avril )
- 30 mai ) à Jazeneuil et Curzay.
- 27 juin )

Le Président,  
P. DESVIGNE

### NOUVELLE ASSOCIATION AMIS DE JAZENEUIL

La NAAJA entame sa 9ème saison déjà et s'apprête à gérer son dixième anniversaire en 90, tournant capital pour assurer la pérennité d'une association, il est important que chacun y réfléchisse.

Actuellement l'effectif (entre 80 et 100) accuse une légère baisse. Malheureusement le départ de plusieurs "chevilles ouvrières" de nos responsables pour des raisons professionnelles familiales ou autres a diminué quelque peu une dynamique générale, nous obligeant à resserrer nos structures au plus près des besoins, c'est à dire d'évoluer avec notre environnement de tout ordre.

Nous fonctionnons régulièrement trois fois par semaine le mardi en gymnastique d'entretien (responsable Michèle FRUCHARD) le mercredi en peinture sur soie (responsable Dominique BOUGEY), le vendredi en tennis de table (responsable Henri BOUGEY). De plus des sorties cyclo sont effectuées à la belle saison le dimanche matin (peu d'adeptes). Nous sommes également ouverts sur l'extérieur dans l'esprit et dans les faits. L'été notre responsable pétanque (J.P. ZYZNIEWSKI) organise des tournois de boules ouverts à tous presque tous les week-end. Nos voyages spectacles sont ouverts à tous (Holliday on Ice en 88). Nous sortons de Jazeneuil (Lathus stage pentecôte en 88).

Randonnée d'été (Provence en 88) et des randonnées ici ou là au gré des programmes.

#### LES PROJETS 89

En dehors des activités régulières, certains projets verront leur réalisation ou la poursuite de leur étude, nous pouvons citer :

- Fin des travaux préfabriqués et convention d'utilisation avec la municipalité.
- Entretien du plateau scolaire (tennis) tension du grillage et réfection des fourreaux des poteaux du filet, remplacement du filet tennis.
- Entretien des sentiers GR 364 et de petite randonnée. A ce sujet nous remercions tous les exploitants agriculteurs ou autres qui entretiennent régulièrement les portions de chemin qu'ils utilisent. Pour les sections qui restent nous pensons cette année avoir trouvé une solution plus efficace.
- Adjonction à la bibliothèque municipale d'un service de prêt de cassettes (musique).
- Renouvellement de l'opération "Posters" sur l'ancien pont de Jazeneuil et sur l'église.
- Etude sur la construction d'un

mur d'initiation à l'escalade (activité souhaitée).

- Etude avec le CDRP, la DDJS, la municipalité sur l'ouverture d'un chantier jeunes pour la réfection de la passerelle de Mongoulin (sur le GR 364).

L'Association restant de plus à disposition de la municipalité pour l'étude des MIG (Missions d'intérêt général) qui pourraient lui être confiées.

En espérant que tous ces projets verront leur réalisation, la NAAJA souhaite à tous une bonne année 89.

Le Président,

J. THOREAUX

### CLUB DES AINES RURAUX

Le Club des Aînés Ruraux est toujours en activité. Il y règne une ambiance des plus amicale. Mais le vieillissement se fait de plus en plus sentir et sept de nos amis sont décédés au cours de l'année 1988. Il serait souhaitable qu'une relève

progressive vienne nous rejoindre pour continuer les activités du Club et éventuellement proposer de nouvelles initiatives. Un accueil sympathique leur sera réservé.

Ne dites pas : "Je suis encore trop jeune pour aller au Club". Venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas.

Le Président,

F. DURIVAUT

### SECTION A.F.N.

Quelques années se sont écoulées après ce 19 Mars 1962, arrêt du cessez le feu en Algérie, avec le concours de deux Anciens Combattants de 14-18 qui avaient guidés nos premiers pas, nous avons réussi à former en 1968 une section toute nouvelle, celle de la dernière génération du feu. Celle-ci est donc affiliée à la Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie - Maroc - Tunisie.

Après bien des démarches nous avons obtenu le diplôme de reconnaissance pour les services rendus à la nation, aujourd'hui la majorité des adhérents ont la satisfaction d'être en possession de la carte du Combattant.

Cette section regroupe une trentaine de membres, hélas, l'année 1988 nous

a terriblement endeuillés par le décès de deux de nos camarades. Pour ce groupe notre préoccupation première sera d'être attentif et présent à toutes les manifestations et cérémonies du Souvenir.

Cependant un vœu serait souhaitable au sein de nos formations Prisonniers et Combattants de notre Commune, celui de suivre le chemin que nous avait tracé jadis un Vieux Poilu.

Souvenons nous du 11 Novembre devant le Monument aux morts ce Poilu qui employait pour clore son discours cette phrase si belle et inoubliable que nous tous aurions dû retenir :

"Soyons et restons comme nos camarades les Poilus à Verdun unis, unis comme au front".

Le Secrétaire, A. PASQUIER

A.C.P.G.

Section de JAZENEUIL

En 1945 après la guerre 39-45, les anciens prisonniers se sont réunis pour former une section.

Cette section est affiliée à l'Association Départementale de la Vienne qui a son siège social à Poitiers.

Les activités de notre groupe consistent à porter secours à nos malades. Nous organisons également quelques fêtes, théâtres et voyages et plus particulièrement la fête du 15 Août.

Mais malheureusement nous ne sommes plus jeunes et la section se trouve

démunie d'adhérents. Pourtant nous avons encore un ancien combattant de la guerre 14-18, le père MAZALEYRAT Louis qui malgré ses 93 ans est toujours fidèle au poste de porte drapeau.

Malgré la disparition de quelques camarades, notre section est toujours active et nous continuons à honorer nos morts pour le 8 Mai et le 11 Novembre.

Le traditionnel banquet clôture les cérémonies de bonne entente et de camaraderie.

**Le Président**

**P. DOLADILHE**

-----

**FOOTBALL CLUB**

Quelques mots sur ce bulletin municipal pour vous présenter le Jazeneuil Football Club.

Pour la saison 1987-1988, l'équipe première a terminé 5ème de sa poule en division II et l'équipe II, 4ème en division III.

La saison 88-89 a débuté plus difficilement pour le J.F.C. Une légère baisse de l'effectif juniors, seniors et jeunes, un manque d'encadrement ont entraîné quelques difficultés.

L'arrivée de plusieurs juniors peut nous permettre d'espérer des jours meilleurs.

Bilan à la mi-saison :

- Equipe I : 9ème en poule F (2ème div.)
- Equipe II : 7ème en poule K (3ème div.)

Un manque d'effectif jeunes, n'a pas permis de continuer l'école de football le mercredi après-midi. Ces jeunes jouent en entente avec le Club de Sanxay.

Activités prévues pour 1989 :

- Championnat jusqu'à fin Avril
- Tournoi de sixte le 8 Mai
- Fête annuelle du 14 et 15 Août

Meilleurs voeux pour 1989

**Le Président,**  
**J.P ZYZNIEWSKI**





## MOTO CLUB JAZENEUILLAIS

Le MOTO CLUB JAZENEUILLAIS est peu connu dans le canton et pourtant il vit.

En effet, une dizaine de jeunes licenciés y sont inscrits depuis quelques années et nous attendons l'inscription de trois autres jeunes.

Il est dommage que ces jeunes adeptes du MOTO-CROSS habitent à l'extérieur de notre ville et canton, mais il semblerait que dans notre canton la passion de la moto et du spectacle que procure une course n'intéresse que peu de monde.

Nous avons, heureusement, trouvé quelques personnalités intéressées par notre Sport et par l'activité que cela pourrait entraîner pour occuper certains garçons même les filles, de 16 à 18-20 ans, notamment pendant les week-end. Ces personnalités

ont bien voulu entendre notre appel et nous ont proposé un terrain d'entraînement, d'un accès facile et protégé, qui se situe à COULOMBIERS.

Merci au SIVOM pour ce geste.

Ainsi, tout est en place pour l'entraînement de nos coureurs et futurs coureurs, pour l'organisation de courses de motocross, tant au niveau local que régional.

Ce SPORT n'est pas plus dangereux qu'un autre sport.

Venez le découvrir en venant assister à la prochaine course qui aura lieu le 18 JUIN 1989.

Une section de MOB'CROSS va s'ouvrir.

Pour tous renseignements s'adresser au Président M. Jean-Yves GAULT.

## ASSOCIATION "OL TAIT D'AUT FE"

### LES REALISATION 1987 - 1988

---

Septembre 1987 : Création du groupe folklorique des enfants.

Novembre 1987 : Veillée avec dégustation de crêpes, jeux, danses...

Mars 1988 : Lors de la venue de Monsieur MONORY, les enfants ont donné leur première prestation.

Mai 1988 : Participation des enfants du groupe folklorique à la fête HISTRA de Jazeneuil.

JUIN 1988 : Le groupe d'enfants baptisé "LES PIRONS" à défilé à la cavalcade de Lusignan.

24 JUIN 1988 : Feu de la Saint-Jean avec la participation de la Lyre Mélusine.

### REALISATIONS ET PROJETS 1988 - 1989

---

Septembre 1988 : Reprise des cours d'initiation à la danse folklorique.

- Nouveaux horaires des cours de danse :

- les Vendredis de 20 H à 20 H 45 pour les enfants,

- 20H45 à 22H pour les adultes

8 DECEMBRE 1988

Souper "OL TAIT D'AUT FE"

4 FEVRIER 1989 : Veillée crêpes

24 JUIN 1989 : Feu de la Saint-Jean

## ORGANIGRAMME

---

### Bureau

Président sortant fondateur : J.F. HORGUES

Trésorier : G. DELPLANQUE

Secrétaire assurant l'intérim  
de la présidence : M.F. COTTO - Tél.: 49.53.54.77

### Conseil d'Administration

G. DELAVault. M. DELAVault. C. LAURIN

A. QUITTE. C. FAUCHER.

P. DESVIGNE.

M.H. JOULIN.

M. GIRARD.

### Secteurs

Danse

Traditions culinaires

Plantes médicinales

Journal "L'AGUIETTE"

Mode de vie du passé

### Elections des nouveaux membres :

- Martine DELAVault

- Christiane LAURIN

### Ont été réélus :

- Annie QUITTE

- Claude FAUCHER

La secrétaire,

M.F. COTTO